

CABINET VÉTÉINAIRE SAMATHA

Médecine-analyses-imagerie-chirurgie-hospitalisation-nutrition

646, route d'Orléans, 45640 Sandillon

Tel. 02 38 45 87 90

veterinaire-samatha.fr

cabinet.veterinaire.samatha@gmail.com

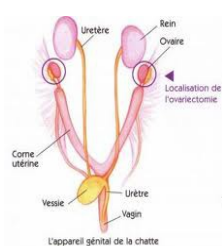
LA STÉRILISATION DE NOS AMIS LES CHAT(TES)



Tout d'abord, quelle est la différence entre la contraception et la stérilisation?

La **contraception** désigne l'ensemble des moyens permettant de provoquer une infécondité **temporaire**. En médecine vétérinaire, cette impossibilité à se reproduire se fait au moyen de la pilule contraceptive, d'injections ou d'implants sous-cutanés. **La production d'hormones sexuelles est maintenue.**

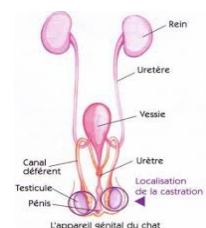
La **stérilisation** est une **méthode chirurgicale** qui, par le retrait des ovaires ou des testicules, **supprime définitivement la production d'hormones sexuelles.**



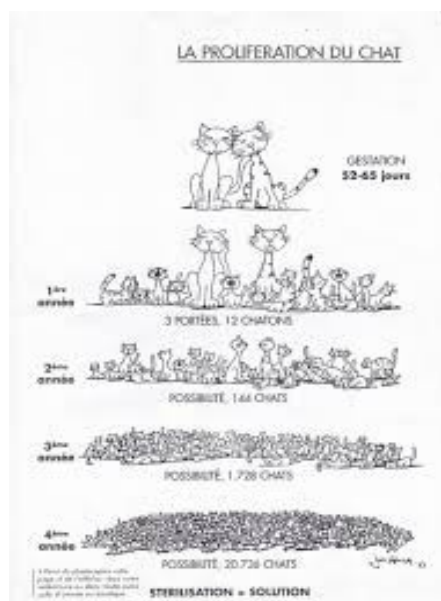
- Chez la femelle, le procédé le plus répandu est le retrait des ovaires (**ovariectomie**).
- En cas d'infection de l'utérus ou d'interruption de gestation, l'utérus est également retiré (**ovario-hystérectomie**).

Chez le mâle, la stérilisation se fait essentiellement par le retrait des testicules (**castration**).

Dans de très rares cas la stérilisation se fait par vasectomie (section des canaux déférents) afin de maintenir la sécrétion hormonale.



Pourquoi avoir recours à la contraception ou à la stérilisation?



Tout d'abord, bien évidemment, pour éviter des portées non souhaitées! Une chatte non stérilisée peut être à l'origine de plus de 20.000 chats au bout de quatre ans!

Mais il y a de nombreux autres avantages...si vous optez pour la stérilisation et donc si vous supprimez la sécrétion des hormones sexuelles :

- **avantages pour le confort du propriétaire** : moins d'agressivité, moins de miaulements intempestifs, moins de marquage urinaire ou par griffades, moins d'invasion du domicile par les animaux voisins...
- **avantages comportementaux** : moins de fugues, moins de risque d'accidents, moins de bagarres...
- **Avantages médicaux** : moins d'abcès car moins de bagarres, moins de risque d'attraper le sida du chat (FIV) ou la leucose, diminution voire absence de tumeur mammaire (fortement maligne chez les chattes), d'infection de l'utérus (métrite, pyomètre), de kyste ou de tumeur des ovaires ou des testicules, pas de dégénérescence cancéreuse des testicules restés dans l'abdomen (testicules ectopiques),

Faut-il choisir la contraception ou la stérilisation?

Si vous souhaitez que votre animal fasse une ou plusieurs portées il vous sera impossible de le faire stériliser puisque cette méthode est irréversible. Il faut donc vous orienter vers une contraception ou une absence de traitement mais une surveillance extrêmement rigoureuse de votre animal.

Si vous ne souhaitez pas que votre animal se reproduise, la stérilisation est fortement conseillée car ses avantages sont supérieurs à ceux de la contraception.

Chez la chatte, nous vous déconseillons très vivement la pilule. Le Dr Charrière refuse d'ailleurs de la prescrire tant les effets secondaires sont fréquents et graves : cancers des mamelles, pyomètres, kystes ovariens... Ceux-ci peuvent survenir dès le premier comprimé.

D'un point de vue financier, stériliser votre chatte ne vous coûtera pas plus cher que de lui donner la pilule toute sa vie (si on considère qu'une chatte prenant la pilule aura une espérance de vie normale... ce qui n'est que très rarement le cas puisque la pilule engendre une mort prématurée très fréquemment). Un animal stérilisé voit sa longévité augmenter de 5 à 7 ans!!!

La pilule pour les chattes ? Non merci, sans façon !